

GINGELOM 2014



MEUTE SEEONEE

124è Sainte Croix

Bonjour à tous chers petits Schtroumpfs !!!

Si tu as reçu ce journal c'est que tu as été choisi par Spirou, Fantasio et le vieux monsieur avec son bonnet rouge là... Ah oui le grand Schtroumpf !!

Mais choisi pour quoi ?

Pour les aider dans leurs aventures bien évidemment !

Tout au long de l'année nous avons voyagé à travers différentes bandes dessinées et nous nous sommes fait une sacrée réputation dans le milieu.

C'est pourquoi nos chers amis reporters ont fait appel à nous afin que nous participions à quelques-unes de leurs enquêtes. Ils ont donc envoyé une demande au Grand Schtroumpf qui a réuni son conseil et décidé que nous irions les rejoindre au début des vacances ! Nous voilà donc embarqués dans une sacrée aventure...

1. Le mot des Chefs

Coucou mes petits schtroumpfs !

Cette année a été remplie de dimanches de jeux, de rire, d'épreuves, de sport, de moments imprévus, de surprises, de joie, de bonheurs et j'espère plein de choses encore ! Personnellement, je trouve que cette année est passée beaucoup trop vite, pas vous ? A la fois, toute chose a une fin, une bonne fin et la nôtre est un camp mixtes qui va être GENIALISSIME !!!

Etes-vous prêt(e)s à continuer vos missions de schtroumpfs ? Parce que plein de choses nous attendent encore durant ce camp :)

Sur ce, j'espère vous voir sur-motivé(e)s le 3 juillet...

que dis-je ? J'espère vous voir MEGA GIGA OVER MOTIVES pour notre camp chez Spirou et Fantasio !!! :)



Votre grand schtroumpf suprême Mang :)

Hello les loups !

J-60 !!! Avant quoi ? Avant le camp bien sûr !

Même si ça vous semble long, ne vous inquiétez pas, je suis certaine que Spirou nous fera vivre des aventures incroyables et que vous relèverez tous les défis avec brio !

Préparez-vous à vivre un camp du tonnerre !

En tout cas, j'ai hâte de passer celui-ci avec vous !

Sahi

Heyhéheyhé

Prêts à faire des roulé-boulé dans les prés, à chanter sous le ciel étoilé, à jouer sans s'en lasser ?

Je vous attends souriant et amusant comme en tout temps, histoire de rire à n'en plus finir !

Ces deux mois vont me sembler bien long avant de vous retrouver autour d'un paquet de bonbons ! (Ou de chicons, que sait-on !)

A bientôt mes petits haricots !

Chil



Coucou les loups, ici la Schtroumpfette qui vous parle !

Je suis content d'avoir passé une magnifique année avec vous, d'avoir vécu toutes ces aventures avec vous que ce soit lors des réunions ou des week-ends ! Et j'ai vraiment hâte de vous revoir pour venir en aide à nos chers amis Spirou et Fantasio ! Et ouais, on est devenu des stars maintenant !

Alors commencez déjà à vous reposer dès maintenant car il va falloir être en forme pour ces 15 jours de folie !

Bagheera

2. Un camp mixte, c'est quoi ?

Le grand camp c'est en quelque sorte l'accomplissement de l'année, une année durant laquelle nous avons tous appris à nous connaître, à vivre ensemble, que ce soit par années, en sizaines ou avec la meute au complet. Tu t'es fait de nouveaux copains et tu auras l'occasion de participer à une aventure hors du commun avec eux ! Durant cette aventure, tu auras l'occasion de vivre des tas de nouvelles expériences (ou d'en revivre si tu as déjà eu la chance de participer à un camp) tout d'abord parce que cela sera 11 jours dans un environnement complètement différent de ta petite maison, tu dormiras dans des dortoirs avec l'ensemble de la meute, mangeras avec tout autant de monde, participeras aux différentes corvées (et oui même si c'est les vacances),... Mais surtout prendre part aux supers activités que nous vous avons concoctées !



a. *Journée type*

08h30 : Réveil en musique suivi d'une petite gym

09h15 : Petit-déjeuner pour pouvoir « affronter » la longue journée

09h45 : Charges, vaisselle

10h15 : Introduction à la première activité du jour

10h30 : Départ en zone inconnue : la fin du monde

n'attend pas !

13h00 : Repas de midi

13h30 : Repos – Sieste – Rédaction d'une lettre pour
papa-maman

14h30 : Retour aux choses sérieuses, 2e activité

16h30 : Goûter

17h00 : Partie finale du jeu

18h45 : Toilette, carnets de progression (on t'expliquera), etc

19h45 : Souper

20h30 : Vaisselle et préparatifs pour la veillée

21h00 : Veillée animée par une sizaine (ton sizenier te contactera pour
organiser cela)

22h00 : Dodo plus que nécessaire avant de repartir pour une nouvelle
mission !



b. *Message au Peuple Libre*

Si tu en es à ton deuxième camp, tu peux faire si tu le souhaites ton message au peuple libre. Mais que cela signifie-t-il ? Et puis qui c'est le peuple libre ?

Le peuple libre : c'est nous, la meute et les chefs !

Le message au peuple libre, c'est une réflexion sur ce que sont les mixtes, sur soi et sur sa place dans la meute. Qu'est-ce que j'apporte déjà à la meute ?

Dans cela, qu'est-ce qui est plutôt bénéfique et, au contraire, qu'est-ce qui est néfaste à la vie en groupe.

Ensuite, tu réfléchis avec ton « parrain » ou ta « marraine » (un louveteau ou un chef de ton choix) sur ce qu'est pour toi « être un chouette louveteau ». Suite à cela, tu te demandes ce que tu pourrais améliorer en tant que louveteau pour être encore meilleur.

C'est ça le message au peuple libre : c'est simplement dire aux autres ce que toi tu trouves important pour vivre dans la meute et ce que tu voudrais améliorer en toi pour être un louveteau encore meilleur. C'est aussi dire aux autres : je veux que vous m'aidiez pour y arriver !!

C'est à toi à essayer de t'améliorer dans le sens de ton message pour le reste du camp et pour toutes les années à venir !

Mais ne t'inquiète pas : les autres sont là pour t'aider dans ta tâche ! Et toi tu es là pour les aider dans la leur évidemment.

Si on fait le message au peuple libre la 2e année, c'est parce qu'il est plus facile de réfléchir sur la vie à la meute lorsqu'on a déjà vécu un camp complet ! Mais ce n'est pas une obligation !! Si tu préfères attendre un peu, c'est tout aussi bien. Tu auras une année supplémentaire pour réfléchir à tout ça...

c. Concours cuisine

Lors du camp se déroulera le célèbre « Concours cuisine », pour les novices, ce concours est un moment où les sizaines prennent le rôle des intendants et mettent tout en œuvre pour préparer aux chefs les mets les plus exquis qu'il soit possible ! C'est l'occasion de réveiller le schtroumpf gourmand qui sommeille en vous...

Pratiquement, chaque sizenier doit arriver au camp avec une idée de recette ayant un rapport avec le thème de camp, les ingrédients nécessaires ainsi que les quantités. (Gardez en tête que nous sommes aux scouts et que le caviar et la truffe ne pourront malheureusement pas faire partie du menu...). N'hésitez pas à vous rencontrer en sizaine afin de préparer ce menu !



d. Veillée de sizaine

Lors du camp, chaque sizaine aura l'occasion d'animer une veillée, n'oubliez donc pas de prendre votre plus beau costume de Schtroumpf avec vous ! Vous pouvez également essayer de récolter quelques idées pour cette veillée lors de votre rencontre en sizaine.

3. Infos Pratiques

a. Adresse pour le courrier

Meute Seonee 124

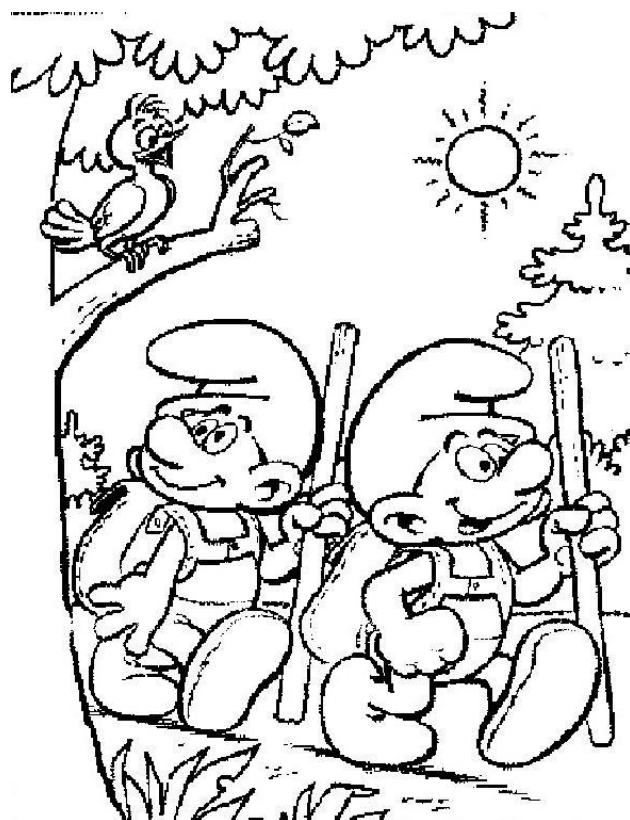
Prénom + Nom

Hoogstraat 34

3890 Vorsen (Gingelom)

b. Dépôt des sacs

Afin de faciliter le trajet et de soulager les petites épaules de nos chers loups, nous vous proposons de venir déposer les sacs le 26 juin entre 18h30 et 20h00 au local. Nous nous chargerons donc de les amener à l'endroit de camp. C'est également à cette date-là que nous vous demandons de nous remettre l'autorisation parentale ainsi que la fiche médicale dans une enveloppe au nom du loup (celles-ci se trouvent en fin de carnet ainsi que sur le site d'unité). Si votre enfant a un traitement médical particulier n'hésitez pas à téléphoner à Sahi afin de lui expliquer précisément ce dernier.



c. Dates

- *Départ des aînés*

Nous partirons avec les aînés (uniquement sizeniers-seconds) le mardi 1^{er} juillet de Herman-Debroux vers 8h30. Nous partirons en voiture (avec l'aide de chefs d'unité pour le trajet).

- *Départ du reste de la meute*

Le reste de la meute nous rejoindra le 3 juillet, pour cela le rendez-vous est fixé à 8h30 aussi à Herman-Debroux. Cette fois ci nous ferons le trajet en train.

- *Retour*

Nous vous invitons à revenir chercher vos enfants le 13 juillet aux alentours de midi à l'endroit de camp en se retrouvant autour d'un barbecue qui vous attendra ! (L'adresse et un petit plan se trouvent en fin de carnet).

d. Les sous ...

Nous vous prions de bien vouloir verser pour le 10 juin 2013 la somme nécessaire (voir ci-dessous) sur le compte de la meute (068-8893514-96 // IBAN : BE65 0688 8935 1496 BIC : GKCCBEBB), avec comme communication « Prénom + Nom – Grand camp 2013 ».

- 140,00€ pour ceux qui participent au précamp
- 130,00€ pour les autres
- 120,00€ par deuxième enfant inscrit dans la meute

e. Comment avoir des nouvelles de nos enfants ?

Chers parents, vous pourrez suivre de jour en jour l'évolution du camp ! En effet, normalement nous disposerons d'un accès à internet sur l'endroit de camp et donc nous tenterons de quotidiennement mettre des nouvelles sur nos activités de la journée. Pour cela, il suffira de se rendre sur le site d'unité, dans la section « Mixtes » et de choisir l'onglet « Camp 2014 ».

f. Numéro des chefs

Mang - Emilia STAINIER : 0496/62 96 11

Sahi - Hélène CARLIER : 0476 / 66 62 73

Chil - Joëlle SAEY : 0473 / 22 48 02

Bagheera - Martin VANDERLINDEN : 0474 / 63 95 32



4. À mettre dans ton sac

a. Pour t'habiller

- 10 T-shirts
- 10 sous-vêtements
- 10 paires de chaussettes
- 2 grosses paires de chaussettes chaudes
- 2 pulls chauds
- 2 pantalons
- 3 shorts
- 1 k-way ou vêtement de pluie
- 1 paire de baskets
- 1 paire de chaussure de marche
- 1 paire de bottes
- 1 casquette/chapeau
- 1 sac à linge sale (tissus)
- 1 tenue complète qui ne doit pas spécialement revenir à la maison (pour la journée crado), dans un sac plastique prévu à cet effet

b. Pour dormir

- 1 matelas
- 1 sac de couchage
- 2 pyjamas
- 1 doudou

c. Pour te laver

- 2 essuies
- gant de toilette
- 1 maillot
- 1 brosse-à-dents et dentifrice
- Coton tiges
- Crème solaire
- Un gel douche (de préférence écologique)
- Une brosse à cheveux
- Du shampoing

d. Divers

- 1 lampe de poche
- 1 gourde
- 1 couteau suisse (facultatif et uniquement pour les sizo-seconds)
- Du papier + crayon/bic + enveloppes (timbrées, et avec adresse déjà indiquée)
- 1 essuie vaisselle (avec le nom indiqué dessus !)
- Ton déguisement de Schtroumpfs
- 1 paire de lunettes de soleil
- 1 livre ou une BD

NB : Le sac à dos est obligatoire (pas de valise à roulettes !!!) – et ce dernier doit pouvoir s'attacher autour de la taille afin de pouvoir marcher à ton aise durant le hike.

e. À ne surtout pas prendre avec toi

- Consoles, psp, Gameboy,...
- MP3, iPod,...
- GSM
- Couteaux suisses, opinels (sauf les sizo-seconds)
- Argent
- Ton amoureux/amoureuse
- Briquet/allumettes/explosifs (on vous connaît !)
- Ta mauvaise humeur !

Nous vous déconseillons fortement de prendre des objets de valeur (appareil photo, argent, gsm, etc). En cas de perte ou de vol, la meute ne sera en rien responsable. Nous demandons également aux louveteaux de ne pas prendre leur montre.

Pensez à marquer d'une petite nominette les affaires de vos enfants (surtout foulard et pull, en effet, ils sont tous identiques).

f. Sur toi le jour du départ

- Uniforme IMPECCABLE : pull louveteaux + foulard + short + bottines de marche
- Ta gourde remplie
- Un pique-nique

TRES IMPORTANT : Une enveloppe au nom du louveteau contenant sa carte SIS, sa carte européenne (à demander à la mutuelle) et sa carte d'identité. Remettez directement cette enveloppe en main propre à Mang le jour du départ.

NB : Comme dit plus haut, nous vous demandons de nous remettre la fiche médicale et l'autorisation parentale lors du dépôt des sacs le 27 juin.

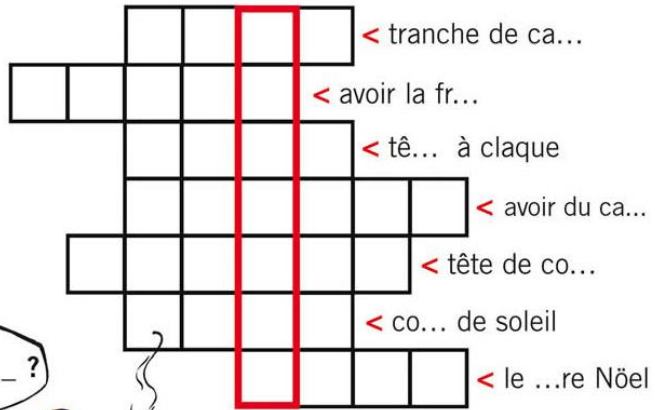
g. Médicaments

Pour les petits Schtroumpfs devant suivre un traitement médical durant le camp, nous vous demandons de bien vouloir mettre dans un sac plastique marqué au nom de l'enfant les médicaments, accompagnés d'un papier résumant les différentes consignes à leur sujet ainsi que le rôle de ceux-ci.

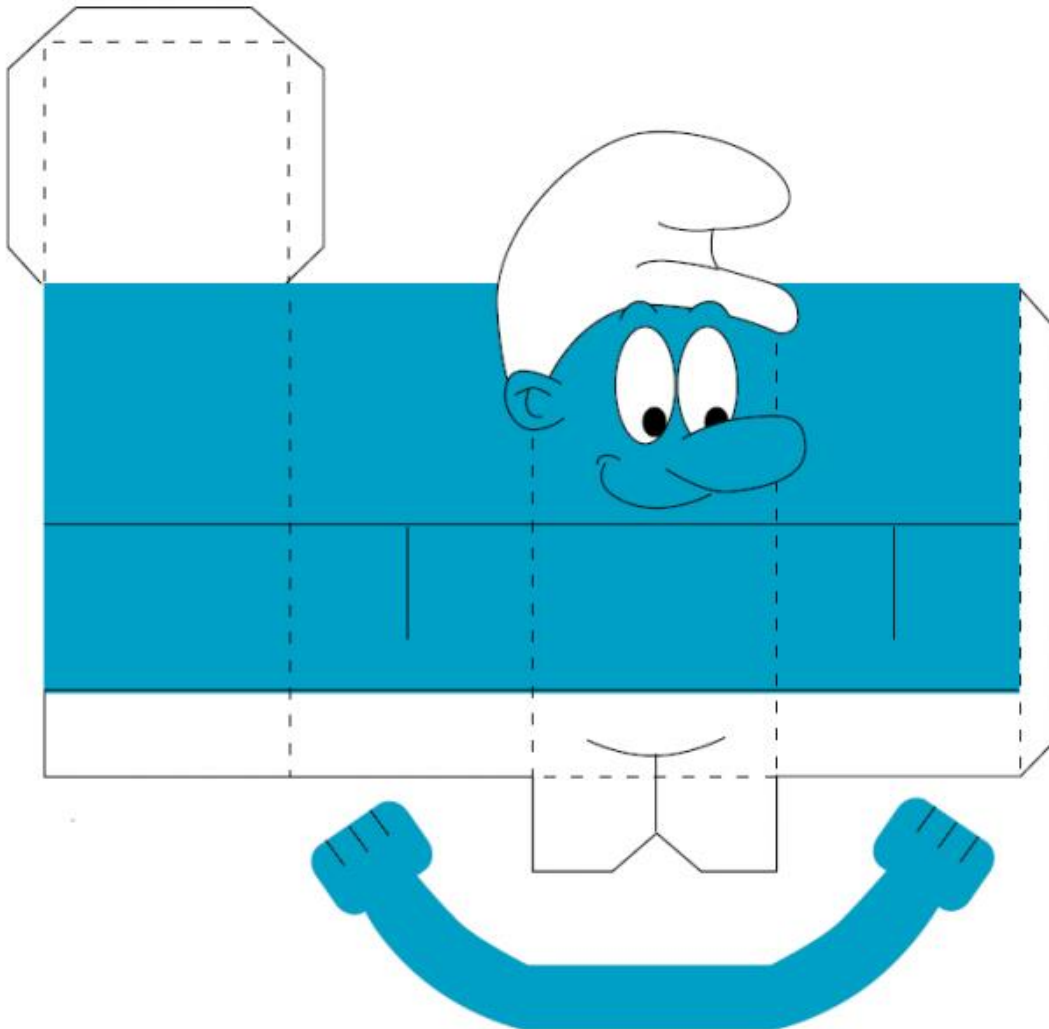
Comme dit précédemment, n'hésitez pas à contacter Sahi pour lui expliquer le(s) traitement(s) que votre enfant doit suivre.

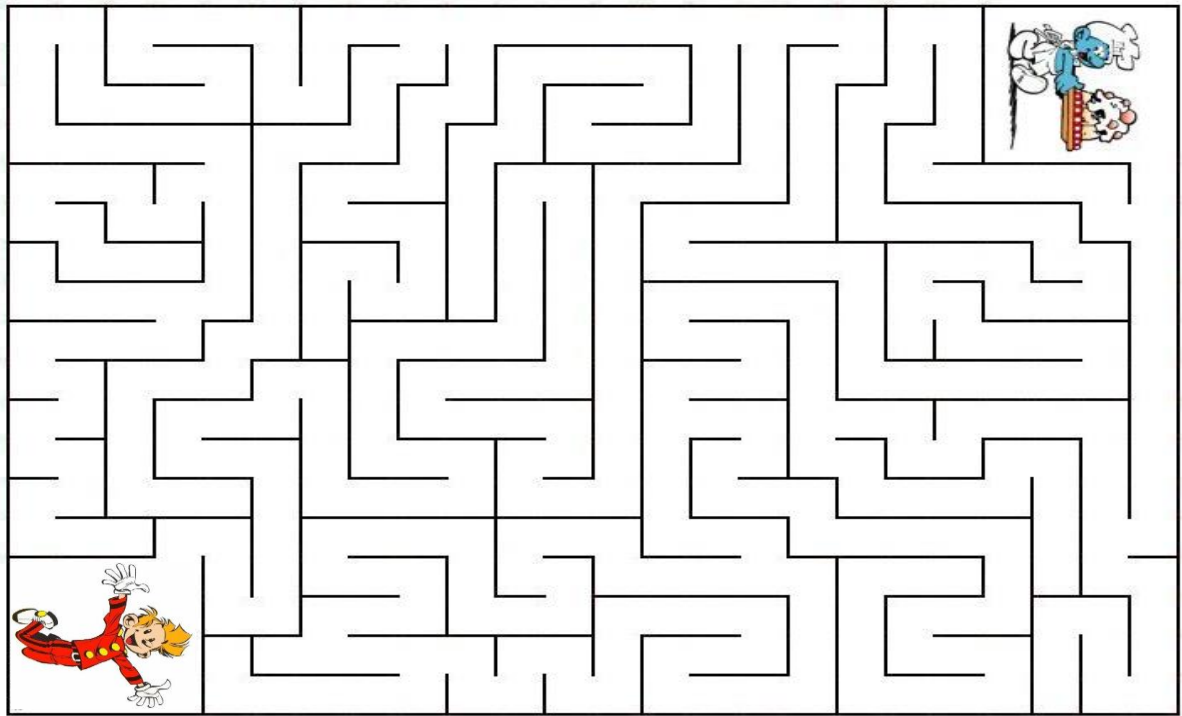
5. Jeux

Remplis cette grille de mots à l'aide des indices, et tu découvriras dans la grille rouge ce que dit Monsieur Mégot à Petit Spirou.



PLUS D'ACTIVITÉS SUR
bandes.com





6. Chants

a. Chant du rassemblement

Qui donc rassemblera sa sizaine au complet la première ?

Qui donc rassemblera sa sizaine au grand cri d'Akéla ?

Louveteaux et louvettes, craignons d'être en retard

La sauterelle sautille, bondit et court

Légère comme elle, courons, courons toujours

Ohé loups, ohé loups, il faut courir bien vite

Ohé loups, ohé loups, il faut se rassembler (HE)

On m'a dit que vous aviez des pattes, des pattes

On m'a dit que vous aviez des pattes pour marcher

Gare à qui sera l'dernier, on lui coupera les pates

Gare à qui sera l'dernier, on lui coupera l'museau

Ma, ta, sa sizaine, toutes les sizaines de Mang sont la Tralala HE

b. Cantique

Seigneur, rassemblés près des tentes, pour saluer la fin du jour,
Tes loups laissent leur voix chantantes, monter vers toi, pleines d'amour.
Tu dois aimer l'humble prière, qui de ce camp s'en va monter
Ô toi qui n'avais sur la terre, pas de maison pour t'abriter.

Nous venons, toutes les saines, te prier pour te servir mieux
Vois au bois silencieux, tes scouts qui s'agenouillent
Bénis-les, ô Jésus dans les cieux !

c. Édit de la jungle

1^{er} couplet

Ceci c'est l'édit de la jungle,
Aussi vrai, aussi vieux que le ciel.
Les loups qui l'observent en vivent
Mais le loup qui l'enfreint en
mourra.
Comme la liane autour de l'arbre
La loi passe derrière et devant.
Car la force du clan, c'est le loup
Et la force du loup, c'est le clan.

2^e couplet

Chaque jour de la queue aux
moustaches,
Lave-toi ; bois bien sans trop
t'emplir.
Souviens-toi : le jour est pour la
chasse,
N'oublie pas : la nuit est pour
dormir.

Le chacal suit le tigre et mendie
Mais toi, loup, quand ton poil a
poussé,
C'est ta loi, il faut partir en
chasse
Et devoir ton gibier à toi seul.

3^e couplet

Au nom de son âge et sa ruse,
Au nom de sa griffe et de son
poids,
En tout ce que la loi pourrait
taire,
La parole du chef est la loi.
Or, telle est la loi de notre jungle,
Immuable et nul n'y peut faillir;
Mais, sabots, tête ou pieds,
hanche ou bosse,
Notre loi est toujours : obéir.

7. Annexes

a. Infos pour le parking

Nous vous demanderons de ne pas vous garer là où vous trouverez de la place mais de suivre les indications qui seront présentes, en effet nous logeons dans une exploitation agricole en activité et nous aurons donc un endroit spécifique pour le parking.

b. Accès

Depuis la E 40 Bruxelles – Liège

Sortie 28a Berloz

A gauche au rond-point de Rosoux

Au T suivant à gauche (vers Hannut)

A 700 mètres du carrefour en T, le rendez-vous est à la Hoogstraat 34.



c. Autorisation parentale



AUTORISATION PARENTALE

Concerne : tous les membres qui ont moins de 18 ans, même les animateurs ou les invités

Coordonnées de l'animateur responsable du groupe :

Prénom, nom :

Adresse complète :

.....

A compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

0 père 0 mère 0 tuteur 0 répondant

autorise (prénom, nom)

à participer aux activités des Baladins - Louveteaux - Eclaireurs - Pionniers ⁽¹⁾

de l'unité (code de l'unité et nom complet) qui se déroulera

du / / au / / à

Pour cette période :

- Je le/la place sous l'autorité et la responsabilité de ses animateurs.
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la fiche santé.
- Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.
- Les animateurs m'ont informé du programme d'animation en ce compris les modalités d'organisation des activités et déplacements en autonomie (activités et déplacements de patrouille par exemple).
- Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents/tuteurs/répondants. ⁽²⁾

Fait à le

Signature⁽³⁾

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale



d. Fiche médicale



Fiche santé individuelle

A compléter par les parents ou tout membre majeur au début de chaque année scolaire, avant le camp ou la formation.

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Emplacement pour
une vignette de mutuelle
Coller ici

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom : Prénom :
Né(e) le
Adresse : rue n° bte
Localité : CP : tél. / GSM :
Pays : E-mail :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom – Adresse :
Lien de parenté : tél. / GSM :
E-mail :

Nom – Adresse :
Lien de parenté : tél. / GSM :
E-mail :

Médecin traitant

Nom – Adresse :
..... tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Le participant peut-il prendre part aux activités proposées ? (sport, excursions, jeux, natation...)

.....

Raisons d'une éventuelle non-participation

.....

Y a-t-il des données médicales spécifiques importantes à connaître pour le bon déroulement de l'activité/ du camp ? (ex. : problèmes cardiaques, épilepsie, asthme, diabète, mal des transports, rhumatisme, somnambulisme, affections cutanées, handicap moteur ou mental...) Indiquez la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir.

.....

.....

.....



Quelles sont les maladies ou les interventions médicales qu'a dû subir le participant ? (+ années respectives) ?
(rougeole, appendicite...)

Le participant est-il en ordre de vaccination contre le tétanos ? Oui Non

Date du dernier rappel :

Le participant est-il allergique à certaines substances, aliments ou médicaments ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants (problèmes de sommeil, incontinence nocturne, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...)

Le participant doit-il prendre des médicaments ? Si oui lesquels :

En quelle quantité ?

Quand ?

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? (Nous rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants)

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments cités ci-dessous et ce à bon escient :
paracétamol, lopéramide (plus de 6 ans), crème à l'arnica, crème Euceta® ou Calendeel®, désinfectant (Cédium® ou Isobétadine®), Flamigel®.

« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement. »

Date et signature

Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal). Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

